

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille du 3 janvier 2012 portant élection de Monsieur Yvon BERLAND à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
Vu la proposition du Conseil de Gestion de l'IREM en date du 18 juin 2014 ayant pour objet la nomination de Madame Annie BROGLIO,
Vu l'avis du Recteur en date du 05 janvier 2015 2014 ayant pour objet la nomination de Madame Annie BROGLIO,

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Annie BROGLIO, Professeure agrégée au département Mathématiques de la faculté des Sciences, est nommé Directrice de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques à compter du 1er septembre 2014.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 6 janvier 2015


Yvon Berland
Président de l'Université d'Aix-Marseille

